

Au Conseil d'Etat du Canton de Fribourg
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Fribourg, le 7 avril 2020

Crise du Covid-19: mesures pour améliorer la liquidité dans les entreprises

Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

La pandémie de Covid-19 enraie le fonctionnement de l'économie fribourgeoise dans une ampleur inédite, en particulier en matière de trésorerie dans les entreprises. Pour éviter un blocage de l'activité ainsi que de futures cessations d'activités et faillites, des solutions ont été mises en œuvre au niveau fédéral. Si tout n'est pas réglé, il s'agit là d'un premier paquet de mesures qui pare au plus pressé.

L'Etat de Fribourg peut contribuer de manière simple et efficace à améliorer encore la liquidité de l'économie fribourgeoise. Une mesure rapide consiste à procéder au paiement sans délai de l'ensemble des factures fournisseurs reçues par le canton. Concernant les factures adressées par l'administration aux entreprises fribourgeoises, de quelque service qu'elles émanent, le canton pourrait suspendre systématiquement l'envoi de rappels pour les factures en cours jusqu'à la fin juin 2020, tout en étendant le délai de paiement à 120 jours au moins pour les factures émises jusqu'à cette date.

La CCIF, qui représente quelque 1100 entreprises membres issues des principaux secteurs d'activités du canton, constate que ces deux mesures ont été mises en œuvre dans les cantons d'Argovie et de Zurich (annonces respectives les 25 et 19 mars 2020 par les Conseils d'Etat argovien et zurichois).



Dans votre communiqué du 18 mars 2020, vous indiquiez avoir "enjoint également [vos] différents services, dans la mesure du possible, à faire preuve de souplesse pour l'encaissement des diverses factures et émoluments". La CCIF estime qu'il convient d'aller au-delà de cette flexibilité et d'agir dans le sens que nous vous suggérons plus haut, de manière systématique. La situation actuelle nécessite des mesures exceptionnelles.

En espérant que notre proposition reçoive une bonne écoute, nous vous adressons, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, l'expression de nos considérations distinguées.

Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg



René Jenny
Président



Chantal Robin
Directrice

